RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Pastèque sans nicotine 250mL

produit/désignation

Nom chimique

Type de produit Mélange

Code produit

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques

Version: 1

Date d'exécution: 06.02.2020

- Usage professionnel et/ou industriel
- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or 94370 SUCY-EN-BRIE France Téléphone : 0184690030 Site web www.bobbleliquide.com contact@bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 3 Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables

Conseils de prudence

06/02/2020 - Français 1/10

Version: 1

Date d'exécution: 06.02.2020

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues
	et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.
D	A

Phrases EUH : Aucun

2.3 - Autres dangers

<u>Substance PBT.</u>
- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	40-50	Not Classified -	Non applicable
acétate d'éthyle	n°CAS : 141-78-6 Numéro d'identification UE : 607-022-00-5 N°CE : 205-500-4		Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable
acétate d'isobutyle	n°CAS : 110-19-0 Numéro d'identification UE : 607-026-00-7 N°CE : 203-745-1	0.14 - 0.7	Flam. Liq. 2 - H225	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus e	t différés
Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	u - Aucune information disponible.
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Aucune information disponible.
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

06/02/2020 - Français 2/10

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - Dioxyde de carbone (CO2) - Poudre d'extinction

- Jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou - Liquide combustible. du mélange

Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

Version: 1

Date d'exécution: 06.02.2020

- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Eloigner toute source d'ignition. - Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. - Utiliser un équipement de protection personnel. Pour les secouristes - Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

Méthodes et matériel de confinement - Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.
- Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
- Recueillir mécaniquement.

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13

Techniques inappropriées

- Maniement sûr: voir rubrique 7

3/10 06/02/2020 - Français

- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau

Version: 1

Date d'exécution: 06.02.2020

 Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)		
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3	
acétate d'éthyle (141-78-6)		
VME ppm (FR)	400 ppm	
VME mg/m3 (FR)	1400 mg/m3	
acétate d'isobutyle (110-19-0)		
VME ppm (FR)	200 ppm	
VME mg/m3 (FR)	950 mg/m3	
VLE ppm (FR)	200 ppm	
VLE mg/m3 (FR)	940 mg/m3	

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

 Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.



06/02/2020 - Français 4/10

- Porter les gants de protection homologués



Date d'exécution: 06.02.2020

Version: 1

- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	Aspect	Fluide
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère
Seuil olfactif		Aucune donnée dis	ponible
рН		non applicable	
Point de fusion		Aucune donnée dis	ponible
Point de congélation	n	Aucune donnée dis	ponible
Point d'ébullition		Aucune donnée dis	ponible
Point éclair		57 °C	
Taux d'évaporation		Aucune donnée dis	ponible
inflammabilité		Aucune donnée dis	ponible
Limite inférieure d'e	xplosivité	Aucune donnée dis	ponible
Limite supérieure d'	explosivité	Aucune donnée dis	ponible
Pression de la vape	eur	Aucune donnée dis	ponible
Densité de la vapeur		Aucune donnée dis	ponible
Densité relative		Aucune donnée dis	ponible
Densité		Aucune donnée dis	ponible
Solubilité (Eau)		soluble	
Solubilité (Ethanol)		soluble	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée dis	ponible
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée dis	ponible
Log KOW		Aucune donnée dis	ponible
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée dis	ponible
Température de décomposition		Aucune donnée dis	ponible
Viscosité, cinématic	que	Aucune donnée dis	ponible
Viscosité, dynamiqu	ıe	Aucune donnée dis	ponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

06/02/2020 - Français 5/10

Version: 1

Date d'exécution: 06.02.2020

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	- Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

Corrosion cutanée/irritation
cutanée

- Non classé

<u>Lésions oculaires</u> graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Non classé

Mutagénicité sur les cellules

- Non classé

germinales

- Non classé

Toxicité pour la reproduction

- Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles —

- Non classé

exposition unique

Cancerogénité

06/02/2020 - Français 6/10

Version: 1

Date d'exécution: 06.02.2020

Toxicité spécifique pour certains organes cibles –

- Non classé

exposition répétée

Danger par aspiration - Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

⁻ La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	 L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

06/02/2020 - Français 7/10

Précautions particulières à prendre

- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Version: 1

Date d'exécution: 06.02.2020

Disposition Communautaire ou Nationale ou

Régionale

- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Numéro ONU (ADR): UN1993Numéro ONU (RID): Non applicableNuméro ONU (ADN): Non applicableNuméro ONU (IMDG): Non applicableNuméro ONU (IATA): Non applicable

14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition des Nations : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. 640E unies (ADR)

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

ADR Classe(s) de danger : 3

pour le transport

ADR Code de classification: : F1



14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III

14.5 - Dangers pour l'environnement

<u>Dangers pour l'environnement</u> : Non Polluant marin : Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

06/02/2020 - Français 8/10

Version: 1

Date d'exécution: 06.02.2020

ADR

ADR Code de classification: : F1

ADR Dispositions particulières : 274+601+640E

ADR Quantité limitée (LQ) : 5 L
Quantités exceptées ADR : E1

Instructions d'emballage ADR : P001 IBC03 LP01 R001

Dispositions spéciales d'emballage ADR

Dispositions pour l'emballage en commun ADR : MP19
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac : T4

Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs : TP1 TP29

pour vrac

Code-citerne ADR : LGBF

Dispositions spéciales citernes ADR

Véhicule pour le transport en citerne: FLADR catégorie de transport: 3ADR code de restriction en tunnel: D/E

Dispositions spéciales chargement, déchargement et

manutention ADR

Dispositions spéciales - Colis : V12

Dispositions spéciales - Vrac :

Dispositions spéciales - Exploitation : S2
ADR Danger n° (code Kemler) : 30

14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique

effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :

- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	06/02/2020	

Textes des phrases réglementaires

06/02/2020 - Français 9/10

Version: 1

Date d'exécution: 06.02.2020

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
Not Classified	Non classé
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

*** *** ***

06/02/2020 - Français 10/10